



Délibération n° 42/AT/2020 du 02 décembre 2020

**« Portant désignation des membres des commissions intérieures
de l'Assemblée Territoriale »**

L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

- VU la loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 modifiée, conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de Territoire d'Outre – mer ;
- VU la loi organique n° 95-173 du 20 février 1995, relative au régime budgétaire et comptable du Territoire des îles Wallis et Futuna ;
- VU le décret n°46-2377 du 25 octobre 1946, portant réorganisation du Conseil Général de la Nouvelle - Calédonie et Dépendances, en ce qu'il a été rendu applicable dans le Territoire des Iles Wallis et Futuna par l'article 12 de la loi précitée ;
- VU le décret n°57-811 du 22 juillet 1957, relatif aux attributions de l'Assemblée Territoriale de la Nouvelle - Calédonie, en ce qu'il a été rendu applicable au Territoire des Iles Wallis et Futuna par l'article 12 de la loi n°61-814 du 29 juillet 1961, susvisée ;
- VU le règlement intérieur de l'Assemblée Territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2020-1275 du 24 novembre 2020 modifiant l'arrêté n° 2020-1180 du 06 novembre 2020 portant convocation de l'Assemblée Territoriale en session budgétaire ;

Conformément aux textes susvisés ;
A dans sa séance 02 décembre 2020 ;

ADOPTE

Les dispositions dont la teneur suit :

Article 1 :

A compter du 02 décembre 2020, les commissions intérieures de l'Assemblée Territoriale sont composées comme suit :

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

M. Munipoese MULIAKAAKA, Président
M. Frédéric BAUDRY, Vice-Président
M. Mikaele SEO, membre
M. Tuliano TALOMAFAlA, membre
M. Soane-Paulo MAILAGI, membre

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

Mme Nivaleta ILOAI, Présidente
M. Frédéric BAUDRY, Vice-Président
Mme Savéline VEA, membre
M. Mikaele SEO, membre
M. Napole POLUTELE, membre

COMMISSION DE L'EQUIPEMENT, DU PLAN ET DE L'ENVIRONNEMENT

M. Frédéric BAUDRY, Président
M. Sosefo MOTUKU « Tuiaso », Vice-Président
M. Munipoese MULIAKAAKA, membre
M. Mikaele SEO, membre
M. Tuliano TALOMAFIA, membre

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

M. Mikaele SEO, Président
Mme Mireille LAUFILITOGA, Vice-Présidente
M. Munipoese MULIAKAAKA, membre
M. Mikaele Vanika KOLIVAI, membre
M. Atoloto KOLOKILAGI, membre

COMMISSION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

M. Tuliano TALOMAFIA, Président
Mme Lavinia KANIMOA, Vice-Présidente
Mme Savéline VEA, membre
M. Mikaele Vanika KOLIVAI, membre
M. Mikaele SEO membre.

COMMISSION DE LA CONDITION FEMININE, DE L'ARTISANAT ET DE LA CULTURE

Mme Savéline VEA, Présidente
Mme Mireille LAUFILITOGA, Vice-Présidente
M. Lafaele TUKUMULI, membre
Mme Marie-Louise SELUI, membre
Mme Yannick FELEU, membre

COMMISSION INTEGRATION REGIONALE

Mme Mireille LAUFILITOGA, Présidente
M. Soane-Paulo MAILAGI, Vice-Président
Mme Savéline VEA, membre
M. Lafaele TUKUMULI, membre
M. Munipoese MULIAKAAKA, membre

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU TOURISME

M. Munipoese MULIAKAAKA, Président
M. Mikaele KULIMOETOKE, Vice-Président
Mme Mireille LAUFILITOGA, membre
M. Toma SAVEA, membre
M. David VERGÉ, membre

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

M. Lafaele TUKUMULI, Président
M. Atelea VAITOOTAI « Tu'i Mata'Utu », Vice-Président
M. Mikaele SEO, membre
Mme Mireille LAUFILITOGA, membre
M. Mikaele Vanika KOLIVAI, membre

Article 2 :

La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit./.

La Présidente de l'Assemblée Territoriale,

Nivaleta ILOAI



Le secrétaire,

Mikaele SEO

